

Les effectifs inscrits en cycle ingénieur en 2025-2026

À la rentrée 2025, 157 600 étudiants sont inscrits en cycle ingénieur. Cet effectif est en légère baisse par rapport à la rentrée précédente (-0,6 %), mais augmente de 2,0 % en cinq ans. Le nombre de nouveaux entrants en 1^{ère} année du cycle ingénieur, reparti à la hausse en 2024-2025 avec l'arrivée des étudiants titulaires d'un bachelor universitaire de technologie (BUT), progresse encore un peu. Les nouveaux entrants passés par une classe préparatoire aux grandes écoles restent majoritaires (34 %). Un étudiant sur cinq se forme en apprentissage. La part des femmes ne franchit toujours pas les 30 % des futurs ingénieurs et un inscrit sur deux est originaire des catégories sociales les plus favorisées.

Des effectifs légèrement en baisse à la rentrée 2025

À la rentrée 2025, 157 600 étudiants sont inscrits en cycle ingénieur, soit un peu moins qu'en 2024 (-0,6 %), mais plus qu'en 2020-2021 (+2,0 % en cinq ans). Les effectifs des écoles sous tutelle du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace (MESRE) et des écoles privées diminuent en un an, et ceux des autres écoles publiques augmentent (voir encadré).

Effectifs en 2025-2026 et évolution par type d'école

Type d'école	2025-26		Évol. annuelle (en %)	Évol. sur 5 ans (en %)	Poids 2020-21 (en %)
	Effectifs	Poids (en %)			
Public MESRE	81 299	51,6	-1,6	-4,1	54,8
Dont écoles universitaires*	28 144	17,9	-2,4	-7,6	19,6
Dont autres écoles MESRE	53 155	33,7	-1,1	-2,0	35,1
Public autres ministères	26 324	16,7	2,2	12,6	14,9
Privé	50 000	31,7	-0,7	6,3	30,3
Ensemble	157 623	100,0	-0,6	2,0	100,0

*Écoles réellement intégrées aux universités (et pas au sens des EPE), cf. encadré
Source : MESRE-SIES, Système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE)

Les écoles publiques forment 107 600 étudiants, soit moins qu'il y a un an, mais autant qu'il y a cinq ans. Elles accueillent près de sept futurs ingénieurs sur dix : 51,6 % dans les écoles sous tutelle du MESRE et 16,7 % dans celles sous tutelle des autres ministères. Les écoles privées reçoivent quant à elles trois étudiants sur dix (31,7 %). En cinq ans, cette répartition connaît un léger renforcement du poids des écoles privées (+1,4 point).

Encore un peu plus de nouveaux entrants

En 2025-2026, la hausse des nouveaux entrants amorcée à la rentrée précédente se poursuit, soutenue par le nombre d'étudiants issus des Instituts universitaires de technologie (IUT). En effet, la mise en place du Bachelor universitaire de technologie (BUT) à la rentrée 2021, et la poursuite en 3^{ème} année de la 1^{ère} cohorte à la rentrée 2023, avaient réduit le vivier des candidats à l'entrée en écoles d'ingénieurs.

En 2025-2026, 15,3 % des étudiants intègrent la 1^{ère} année du cycle ingénieur avec un BUT/DUT ou un BTS (dont 80,8 % de BUT/DUT et 19,2 % de BTS). Parmi les nouveaux entrants qui étaient en IUT un an plus tôt, un peu plus de 40 % ont

un BUT comme dernier diplôme obtenu et autant un DUT intermédiaire (2^{ème} année de BUT). Mais, les deux principales voies d'accès pour entrer en école d'ingénieurs restent la classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE, 34 %) et le cycle préparatoire intégré (CPI, 30,9 %), qui gagne 1,2 point en un an. Sauf dans les écoles privées, où près de la moitié des nouveaux entrants sont issus d'un CPI (+4,3 points en cinq ans) et 16 % d'une CPGE, soit quasiment autant que les titulaires d'un BUT-DUT ou un BTS (16,4 %).

Provenance des nouveaux entrants en 1^{ère} année du cycle ingénieur (en %)

Provenance	Public MESRE		Public autres ministères		Privé		Ensemble	
	2025-26	2020-21	2025-26	2020-21	2025-26	2020-21	2025-26	2020-21
CPGE	36,3	33,1	63,6	68,4	16,0	25,1	34,0	35,1
CPI	27,1	24,1	7,2	7,4	48,8	44,5	30,9	28,5
BUT-DUT/BTS	15,6	21,5	11,6	9,9	16,4	16,9	15,3	18,5
BUT-DUT	13,6	18,8	9,5	8,1	11,4	12,4	12,3	15,4
Université (hors IUT)	9,7	10,8	4,3	5,7	2,4	2,5	6,5	7,5
Autres origines	11,3	10,5	13,3	8,7	16,4	11,0	13,3	10,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs	24 617	25 923	7 236	5 580	14 839	15 035	46 692	46 538

Source : MESRE-SIES, Système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE)

Davantage d'apprentis dans les écoles privées

En 2025-2026, 32 900 étudiants en cycle ingénieur sont en formation initiale par voie d'apprentissage. Ils représentent 20,9 % des inscrits, soit 0,6 point de plus qu'en 2024-2025 et 4,4 points de plus qu'il y a cinq ans. Les écoles privées sont celles où l'alternance est la plus répandue (30,6 %, contre 16,4 % dans les écoles publiques) et celles où elle a le plus progressé au cours des cinq dernières années (+8,5 points, contre +2,3 points dans les écoles publiques).

Répartition des effectifs selon le régime d'inscription et le type d'école (en %)

Régime d'inscription	Public MESRE		Public autres ministères		Privé		Ensemble	
	2025-26	2020-21	2025-26	2020-21	2025-26	2020-21	2025-26	2020-21
Form. initiale hors apprentissage	80,2	82,2	85,6	88,7	66,3	75,7	76,7	81,2
Form. initiale en apprentissage	17,4	15,1	13,3	10,5	30,6	22,1	20,9	16,5
Formation continue	2,5	2,7	1,0	0,7	3,0	2,2	2,4	2,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : MESRE-SIES, Système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE)

Toujours moins d'un tiers de femmes parmi les effectifs du cycle ingénieur

À la rentrée 2025, la part des femmes est de 29,3 % des inscrits, avec 46 100 étudiantes, soit 0,3 point de moins qu'il y a un an et 0,6 point de plus qu'il y a cinq ans.

Parmi les nouveaux entrants, les femmes représentent 27,9 % de ceux issus d'une CPGE. Elles sont un peu plus nombreuses, et dépassent un tiers parmi ceux issus d'un CPI et ceux venant de l'université (cf. annexe 2).

Les filières techniques et d'application sont les domaines de formation les plus suivis. Quatre inscriptions sur dix se concentrent dans *l'industrie de transformation et de production* et *l'ingénierie et techniques apparentées*. *L'électronique, électricité* et *l'informatique et sciences informatiques* accueillent, chacune, un peu plus d'un étudiant sur dix.

Répartition des effectifs et part de femmes en cycle ingénieur, selon le domaine de formation

Domaines de formation	Effectifs 2025-26	Evol. annuelle (en %)	Poids (en %)		Part des femmes (en %)	
			2025-26	2020-21	2025-26	2020-21
Agriculture et agroalimentaire	11 751	-4,2	7,5	7,3	55,6	59,2
Architecture et bâtiments	9 392	-0,7	6,0	6,2	32,2	30,7
Chimie, génie des procédés et sciences de la vie	5 329	4,4	3,4	3,2	63,8	60,3
Electronique, électricité	17 924	-4,2	11,4	12,4	20,8	18,5
Industrie de transformation et de production	40 715	5,6	25,8	22,6	28,8	30,7
Informatique et sciences informatiques	18 230	2,0	11,6	11,2	19,3	17,8
Ingénierie et techniques apparentées	26 114	-3,8	16,6	17,7	22,9	22,2
Mécanique	11 291	-14,6	7,2	9,1	24,2	21,1
Sciences physiques, mathématiques et statistiques	9 842	0,1	6,2	5,8	38,3	40,8
Services de transports	5 700	3,4	3,6	3,5	19,2	17,2
Autres	1 335	-9,4	0,8	0,9	45,7	47,3
Ensemble	157 623	-0,6	100,0	100,0	29,2	29,7

Source : MESRE-SIES, Système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE)

En un an, *l'industrie de transformation et de production* (+5,6 %), les *services de transports* (+3,4 %) et *l'informatique et sciences informatiques* (+2,0 %) enregistrent des inscriptions supplémentaires. La *mécanique* (-14,6 %) est le domaine où les effectifs baissent le plus.

Le choix des domaines diffère selon le genre. La *chimie, génie des procédés et sciences de la vie* et *l'agriculture et agroalimentaire* demeurent les domaines les plus féminisés (autour de 60 % de femmes). Les *services des transports, l'informatique et sciences informatiques* et *l'électronique, électricité* restent nettement plus masculins (environ 20 % de femmes). En cinq ans, la part des femmes progresse de près de 3 points en *chimie et génie des procédés et sciences de la vie* et en *mécanique* et de 2,3 points en *électronique et électricité* (cf. annexe 4).

Des inégalités sociales persistent dans l'accès aux études d'ingénieur

À la rentrée 2025, un peu plus d'un étudiant inscrit en cycle ingénieur sur deux a son parent référent cadre supérieur, enseignant ou exerçant une profession libérale et 4,4 % seulement son parent référent ouvrier (parmi les étudiants en master à l'université, un peu plus d'un sur trois a son parent référent cadre et 7,1 % son parent référent ouvrier). Ces inégalités sociales sont ancrées. En cinq ans, la part des enfants des milieux favorisés augmente de 2,2 points, alors que celle des enfants des milieux moins favorisés baisse de 1,3 point.

Répartition des effectifs en cycle ingénieur selon l'origine sociale

Catégorie socioprofessionnelle du parent référent	Effectifs 2025-26	Poids (en %)	
		2025-26	2020-21
Agriculteurs	2 629	1,8	2,3
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	12 517	8,8	9,3
Professions libérales, cadres supérieurs, professeurs	76 536	53,6	51,4
Professions intermédiaires	17 293	12,1	12,1
Employés	15 517	10,9	10,4
Ouvriers	6 291	4,4	5,7
Retraités, inactifs	12 295	8,6	8,8
Non renseigné	14 545		
Ensemble	157 623		
Ensemble sans "non renseigné"	143 078	100,0	100,0

Poids (en %) calculé sur l'ensemble sans « non renseigné »

Source : MESRE-SIES, Système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE)

Claire LÉTROUBLON
MESRE-SIES

Champ : étudiants inscrits en cycle ingénieur dans les écoles d'ingénieurs de France (y c. DOM) habilitées à délivrer un diplôme d'ingénieur accrédité par la commission des titres d'ingénieur (CTI).

Cycle ingénieur : désigne les trois années, du niveau bac+3 au niveau bac+5, qui conduisent au diplôme d'ingénieur.

Ecoles d'ingénieurs : dans cette note, les **écoles d'ingénieurs** sont réparties en trois types : les écoles du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace (MESRE), au sein desquelles sont distinguées les écoles universitaires et les autres écoles ; les écoles des autres Ministères (agriculture, économie...) et les écoles privées.

Les écoles universitaires sont composées, de formations soit internes aux universités, soit rattachées aux universités. Il ne s'agit pas des écoles membres, composantes, partenaires ou associées des établissements publics expérimentaux (EPE). Deux écoles internes aux universités en 2025 sont désormais écoles publiques du MESRE en 2026.

Nouvel entrant : étudiant qui s'inscrit pour la première fois en 2025-2026 en 1^{ère} année du cycle ingénieur, indépendamment de l'établissement fréquenté en 2024-2025.

Source : les données sont issues de l'enquête « inscriptions » du système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE). Les données 2024-2025 sont définitives tandis que les données 2025-2026 sont provisoires. La date d'observation est fixée au 15 janvier de chaque année universitaire.

Pour en savoir plus : « Les effectifs inscrits en cycle ingénieur en 2024-2025 », Note flash n°11, juin 2025 : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/les-effectifs-inscrits-en-cycle-ingenieur-en-2024-2025-99321>.

Fiche 7.09 du RERS : https://rers.depp.education.fr/2025/tableau/07_ETU/09_ETUING